

**DU 29 JANVIER  
AU 5 FÉVRIER** 2025

**AIX-EN-PROVENCE  
8<sup>e</sup> ÉDITION**

# L'INTIME CONVICTION :

*« entre doute  
et vérité »*



**FESTIVAL  
DU FILM  
JUDICIAIRE**

**Ouvert à tous les lycées publics et privés  
d'Aix-en-Provence préalablement inscrits.**

## PRÉSENTATION

Le Festival du Film Judiciaire d'Aix-en-Provence a été lancé en 2017 dans le cadre d'un partenariat fort entre le Tribunal Judiciaire, le Rectorat, les Cinémas Aixois, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit et la Ville d'Aix-en-Provence. Il est organisé dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Aix-en-Provence (CLSPD) et s'inscrit dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Cette semaine annuelle a pour objectif éducatif de proposer aux élèves des lycées publics et privés, généraux et professionnels, ainsi qu'à leurs enseignants accompagnateurs, un film français ou international en lien direct avec le **domaine de la Justice**. La thématique et le film choisis leur permettent ainsi de mieux appréhender certains enjeux sociétaux, certains contextes judiciaires et humains, puis d'en débattre dès après, grâce à la présence de représentants du monde de la Justice. Les débats sont interactifs et peuvent être animés par des professionnels du Droit, des policiers, des gendarmes, des représentants du Rectorat, du CLSPD, d'associations dédiées et de la Ville. Le CDAD 13 propose, au sein des établissements scolaires et sur pré-inscription, des modules d'intervention sur le sujet soit en amont du *FFJ* pour préparer les classes à la thématique, soit dans les semaines qui suivent pour l'approfondir et revenir sur le film projeté.

## UN DÉROULÉ ENRICHIS EN 2025

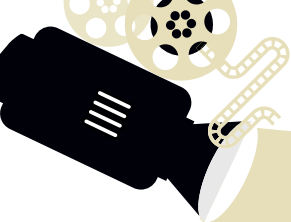
La 8e édition du Festival du Film Judiciaire d'Aix-en-Provence aura lieu **du mercredi matin 29 janvier au mercredi matin 5 février 2025**.

La **thématique** de ce *FFJ* porte sur « **l'intime conviction : entre doute et vérité** », écart puissant ouvrant sur de nombreux ressentis, causes mais aussi conséquences quelquefois inattendues. Ces mots forts mettent donc en lumière la notion d'intime conviction, de doute, de vérité, de présomption d'innocence, de persuasion, de croire... Rappelons que « l'intime conviction » du juge est une notion juridique inscrite dans le code de procédure pénale. Elle illustre la subjectivité de toute décision pénale, s'agissant de l'appréciation de l'ensemble du litige par le juge chargé de rendre la justice. La subjectivité de la conviction personnelle du juge guide sa décision. C'est une certitude qui n'est pas forcément confirmée par des faits.

Cette thématique 2025 est illustrée par « **Le FIL** », **film français présenté en sélection officielle au Festival de Cannes de mai 2024**.

**Une nouveauté sera proposée lors des séances.** Pour responsabiliser les élèves et les sensibiliser pleinement, la projection du film sera stoppée à un moment-clef de l'histoire. Cette mise sur pause permettra d'organiser un rapide vote à main levée des élèves pour qu'ils expriment librement leur ressenti et leur « intime conviction ». Cette mise en scène permettra à chacun de se mettre dans la peau d'un juré d'Assises et de la Cour, et ainsi de prendre une décision adulte. Une fois les votes recueillis dans la salle, la fin du film sera diffusée. Elle ouvrira sur un débat encore plus riche et interactif, le vote ayant incité les jeunes à réagir, à s'impliquer en direct et à voir *in fine* s'ils se sont trompés ou s'ils avaient raison.





LE FIL (2024) • 1h55

Écrit et réalisé par

**Daniel Auteuil**

avec **Gregory Gadebois,**

**Sidse Babett Knudsen,**

**Alice Belaïdi**

## SYNOPSIS

« Depuis qu'il a fait innocenter un meurtrier récidiviste, Maître Jean Monier (Daniel Auteuil) ne prend plus de dossiers criminels. La rencontre avec Nicolas Milik (Grégory Gadebois), père de famille accusé du meurtre de sa femme, le touche et fait vaciller ses certitudes. Convaincu de l'innocence de son client, il est prêt à tout pour lui faire gagner son procès aux assises, retrouvant ainsi le sens de sa vocation. »



## INTERVENANTS PARTICIPANT AUX DÉBATS

Selon la thématique : magistrats du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, avocats, intervenants associatifs spécialisés dans le domaine considéré, représentants du Rectorat, du CLSPD et de la Ville d'Aix-en-Provence.

## MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

À recueillir auprès du Service Vie Scolaire du Rectorat, Académie Aix-Marseille :  
**ce.svs@ac-aix-marseille.fr**

## MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX MODULES CDAD

L'équipe du CDAD 13 peut intervenir au sein de vos classes après le FFJ ou en amont de celui-ci, pour comprendre l'organisation judiciaire, le déroulement d'une audience et mieux se préparer au FFJ. Vos demandes sont à adresser : **assistant.cdad13@gmail.com** (en indiquant votre établissement, le nombre d'élèves et vos propositions de dates).

## QUI SONT LES ORGANISATEURS DU FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE ?

Depuis de nombreuses années, **la Ville d'Aix-en-Provence**, par le biais du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, est présente auprès des jeunes publics des écoles primaires, collèges et lycées. Les actions engagées et co-construites s'inscrivent dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance grâce aux thématiques suivantes : prévention de la délinquance, citoyenneté ou promotion des valeurs de la République... Elles se traduisent dans la durée par des manifestations annuelles d'envergure comme le Rallye Citoyen ou le Festival du Film Judiciaire.

Outre la participation active au FFJ, **le Tribunal Judiciaire** a aussi à coeur d'ouvrir ses portes aux élèves pour leur permettre de découvrir le monde de la Justice. Il propose aux classes volontaires d'assister, dans son enceinte, à des audiences correctionnelles. Plusieurs centaines de collégiens et lycéens ainsi que de nombreux étudiants sont accueillis tout au long de l'année.

Dans le cadre du partenariat Mairie d'Aix-en-Provence – Tribunal Judiciaire – CDAD – Cinémas Aixois - Rectorat, ces actions s'inscrivent pleinement dans le cadre des **CESCE (Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) des établissements scolaires** et dans le parcours citoyen de chaque élève.

Désireux de participer dès sa création en 2017, **les Cinémas Aixois**, et plus particulièrement **l'équipe du Cinéma Renoir** situé sur le Cours Mirabeau, sont partie prenante dans l'organisation du FFJ, la recherche adaptée de films et leur proposition en comité de pilotage. Le Cinéma Renoir permet, grâce à son image reconnue de « lieu de culture », de créer des passerelles riches de partages vers d'autres institutions, notamment entre la justice et la jeunesse.

**Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit 13** propose des modules d'interventions et des échanges avec les lycéens au sein de leurs classes, à partir de la thématique et du film choisis, soit en amont du Festival soit après ce dernier afin de poursuivre une analyse et des échanges concrets.

## REMERCIEMENTS

Aux professeurs qui, pour certains, participent au FFJ de façon régulière depuis 2017. Aux intervenants venant animer les débats quotidiens. Aux partenaires institutionnels du Tribunal Judiciaire, du CDAD, du Rectorat, de la Ville d'Aix-en-Provence et aux Cinémas Aixois.

### Rappel des thématiques abordées depuis 2017

- 2017** : Harcèlement et manipulation sur internet : déjouer la loi du silence
- 2018** : La justice et ses acteurs
- 2019** : Les Droits n'ont pas de sexe
- 2020** : Violences familiales « briser la loi du silence »
- 2021** : Annulée du fait de la crise covid
- 2022** : Justice et environnement
- 2023** : Le consentement
- 2024** : La justice restaurative
- 2025** : L'intime conviction : entre doute et vérité

